

EXTRAIT DU REGISTRE
**DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'ALBA LA ROMAINE**

Séance du 23 mai 2018

L'an deux mille dix-huit et le vingt-trois mai à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mr André VOLLE.

Date de convocation : 15 mai 2018

*Nombres de membres du Conseil Municipal : 15 en exercice : 15 présents : 13
Votants : 13*

Résultat du vote : Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 0

Présents : M. VOLLE – Mme CROZIER – M. TESTON - Mme BEUGNET – M. HILAIRE – M. GAUTHIER – M. CORNET – Mme LEBRAT - M. JOLLIVET - Mme PIQUEMAL - M. EUVRARD - M. BOUNIARD - Mme GRENIER

Excusés :

Absents : Mme RAMUS - M RIFFARD.

M. HILAIRE a été élu secrétaire.

Objet : Tarifs buvette pour la Piscine Municipale.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant qu'il convient de définir les tarifs de la buvette de la piscine municipale,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- DECIDE de fixer les tarifs de la buvette de la piscine municipale, conformément au tableau et aux indications ci-après :

.../...

- PRECISE que ces tarifs s'appliqueront à compter de l'ouverture de la piscine municipale pour la saison 2018.

Nature	Prix
- Glace à l'eau	1.00 €
- Glace sorbet	2.00 €
- Glace bâtonnet	2.00 €
- Glace cône	2.00 €
- Café	1.00 €
- Chips	1.00 €
- Bouteille d'eau 50 cl	0.50 €
- Boisson gazeuse	1.50 €
- Boisson non gazeuse	1.50 €

Fait et délibéré à ALBA-LA-ROMAINE, le 23 mai 2018

POUR COPIE CONFORME,
Alba La Romaine, le 24 mai 2018
LE MAIRE,
André VOLLE.

